



Centre de Gestion
Fonction Publique
Territoriale du Lot

DEMANDE D'INTERVENTION PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Mise à jour : Janvier 2022

Informations concernant la collectivité/établissement public

Nom de la collectivité/établissement public :

Élu référent sur la demande :

Nombre d'agents :

Disposez-vous d'un CHSCT en interne ? Oui Non

Nom de la personne en charge du dossier :

Fonction de cette personne :

Téléphone : Mail :

Nom de l'assistant/conseiller prévention :

Téléphone : Mail :

Informations concernant la demande d'intervention

Intervention demandée pour :

Un agent : Nom et prénom :

Une équipe / un service :

L'ensemble de la collectivité territoriale/l'établissement public

Descriptif de la situation :

.....
.....
.....

Accompagnement envisagé :

Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux

Accompagnement d'un changement dans une organisation

Accompagnement managérial en matière de prévention des risques psychosociaux

Suivi individuel d'un agent en difficulté

Médiation / Gestion des conflits

Date de la demande : __/__/__

**Cachet et Signature de l'Autorité
Territoriale**

Accompagnement des collectivités/établissements publics

Psychologue du travail

1. MODALITES DE SAISINE

Ce formulaire est un préalable à toute demande d'intervention de la psychologue du travail. La demande d'intervention doit être renvoyée au service Santé-Prévention du Centre de Gestion.

2. PARTICIPATION FINANCIERE

Dès réception de ce document, Mme Dominguez, responsable du service Santé-Prévention contactera la personne en charge du dossier pour analyser la demande et vous transmettre une convention détaillée décrivant les modalités d'intervention et les modalités financières.

A réception de cette convention, l'autorité territoriale a la possibilité d'accepter ou de refuser de signer la convention. La non-signature de la convention met fin au dispositif. La signature de la convention entraîne la mise en place de l'intervention selon les modalités énoncées dans celle-ci.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot

Service Santé Prévention

12 avenue Charles Pillat

46090 PRADINES

prevention@cdg46.fr

05.65.23.00.97

Mentions d'information – Traitement de données personnelles

Le responsable du traitement des données recueillies dans ce formulaire est le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot (CDG46), représenté par son président.

La finalité de ce traitement, basé sur l'exécution d'un contrat dans le cadre de la convention liant la collectivité au CDG46, est la mise en œuvre d'action de préservation de la santé des agents. Les destinataires des données sont les agents habilités du CDG46 et la psychologue en charge du dossier. Elles ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne. Les données sont conservées pour une durée de 5 ans.

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen de Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'effacement de vos données ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime sur les données qui vous concernent.

Vous pouvez à tout moment les exercer en vous adressant en priorité à Elodie Dominguez, responsable de ce traitement par courrier postal au : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot, 12 Avenue Charles Pillat, 46090 Pradines ou par courriel à l'adresse : prevention@cdg46.fr responsable de traitement ; ou auprès de leur délégué à la protection des données par courriel : dpd.cdg@cdg46.fr ou par voie postale à la même adresse.

Si, après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits "Informatiques et Libertés" n'ont pas été respectés, vous pouvez consulter vos droits et effectuer une réclamation sur le site de la CNIL.